

## Le Canada autorise à son tour le saumon transgénique à la consommation

Les autorités sanitaires canadiennes ont autorisé la semaine dernière un saumon génétiquement modifié à la consommation, devenant le deuxième pays à le faire après les Etats-Unis à l'automne, décision immédiatement critiquée par les environmentalistes.

Le saumon transgénique conçu par la société américaine AquaBounty contient un gène d'hormone de croissance qui lui permet de grossir plus rapidement que les autres saumons.

Il peut atteindre sa taille adulte au bout de 16 à 18 mois, au lieu de 30 mois pour un saumon de l'Atlantique, dont il est issu et auquel a été greffé un gène de l'hormone de croissance du saumon quinnat du Pacifique (chinook).

Après des "examens approfondis et rigoureux", le ministère de la Santé et l'Agence canadienne des aliments (ACIA) ont estimé que ce saumon "est aussi sain et nutritif pour les humains et le bétail que le saumon classique".

Le saumon transgénique commercialisé sous la marque "AquAdvantage" pourra être vendu sans être étiqueté comme produit génétiquement modifié car, selon le gouvernement, l'évaluation "n'a révélé aucune source de préoccupation en matière de santé et de sécurité".

Le ministère de la Santé rappelle qu'il n'exige l'étiquetage des produits alimentaires que lorsque des risques pour la santé ont été "scientifiquement établis" ou que "des changements importants de la qualité nutritionnelle des aliments ont été relevés".

Les organisations Vigilance OGM et Ecology Action Centre ont fait part de leur "consternation" dans la foulée de cette décision.

Pour Thibault Rehn de Vigilance OGM, ce feu vert à un saumon transgénique, "premier animal génétiquement modifié destiné à la consommation humaine dans le monde", est "déplorable" et a été donné "sans aucune consultation et sans études indépendantes".

S'appuyant sur un sondage Ipsos Reid réalisé l'an dernier pour son association de défense des consommateurs, M. Rehn rappelle que 45% des Canadiens ne souhaitent pas manger de saumon transgénique et qu'ils sont 88% en faveur de l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés.

"La production de saumon génétiquement modifié menace l'avenir du saumon sauvage de l'Atlantique", a dit Mark Butler du Ecology Action Centre.

Les autorités sanitaires américaines avaient toutefois souligné l'automne dernier que les saumons transgéniques sont stériles et ne peuvent donc pas se reproduire, même si certains parvenaient à s'échapper dans la nature.

Les autorités américaines ont aussi exigé que le saumon AquAdvantage soit élevé à terre, dans des piscicultures fermées, dont une est située au Canada.

Face à la diminution des stocks de saumons sauvages de l'Atlantique, les autorités canadiennes ont interdit la pêche commerciale et oblige depuis l'an dernier les pêcheurs récréatifs à remettre à l'eau les plus gros spécimens, les taux de montaisons dans de nombreuses rivières étant "les plus faibles jamais enregistrés", soulignait en avril le ministère des Pêches.

AquaBounty, basé dans l'Etat du Massachusetts, dans le nord-est des Etats-Unis, avait déjà obtenu en 2013 des autorités canadiennes l'autorisation de produire des oeufs de saumons stériles génétiquement modifiés destinés à la vente.

Source : <http://www.marine-oceans.com/actualites-afp/12851-le-canada-autorise-a-son-tour-le-saumon-transgenique-a-la-consommation>